



# Le Beau Lieu

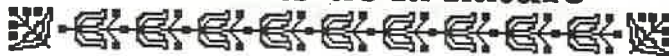
Bulletin d'informations municipales

Août 1993

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

## Amants de la nature



Vous vous souvenez, lors de la dernière parution de ce bulletin, *Le Beau Lieu* publiait à la une un projet communautaire qui consistait à créer un environnement naturel et accessible à tous où il ferait bon se retrouver? L'idée fait son chemin et il est maintenant l'heure de passer à l'action!

Ce projet consiste à exploiter tenant à la Fabrique, située municipale et le chemin qui rêve pourrait devenir un nature où il serait agréable de ces arbres imposants, retrouve en grand nombre.



une partie de terrain boisé appartenant au court de tennis de la municipalité mène à l'Église. Cet endroit de mini parc d'interprétation de la nature où de s'y réfugier pour lire à l'ombre charmé par les oiseaux qu'on y

De même, à l'extrémité droite de la Fabrique, un espace aménagé spécialement pour les enfants pourrait y être retenu, ce qui ferait le bonheur de tous ceux qui profitent de ce coin de paradis communautaire. Un coin où il ferait bon jouer à l'ombre!

du boisé, un espace aménagé spécialement pour les enfants pourrait y être retenu, ce qui ferait le bonheur de tous ceux qui profitent de ce coin de paradis communautaire. Un coin où il ferait bon jouer à l'ombre!

Vous êtes de ceux qui aimeriez vous impliquer dans la réalisation d'un projet communautaire? Vous avez des enfants qui fréquentent le centre communautaire (scouts et guides, terrain de jeux, balle-molle...)? Vous êtes passionnés par la nature ou tout simplement, vous êtes solidaires des gens qui prennent l'initiative de faire en sorte que Sainte-Pétronille ne soit pas qu'une paroisse dortoir?...

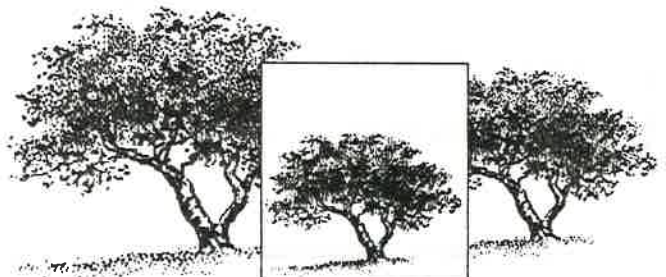
**On a besoin de vous!**

Une fin de semaine de nettoyage se tiendra les 11 et 12 septembre prochain. Pour ce faire, vous téléphonez à Mimi Dupéré (que le Conseil a mandaté pour coordonner la «corvée») et lui confirmez le nombre de bénévoles qui seront présents. Apportez vos gants, vos râteaux ou vos cisailles... Les interventions seront supervisées par des spécialistes. La municipalité participe activement à ce projet qui ne demande qu'à voir le jour.

Des plans et devis seront étudiés cet hiver pour l'aménagement comme tel du boisé. La phase II devrait débuter au printemps prochain.

Dans un premier temps, nous devons prouver que les membres d'une communauté peuvent se serrer les coudes quand l'occasion se présente. Le petit boisé de la Fabrique représente un magnifique défi à relever. Sainte-Pétronille pourrait se voir doter d'un des plus charmants parcs qui ferait l'envie de bien des citoyens.

**Inscrivez-vous nombreux! Demandez Mimi Dupéré au 828-2265**



## En vrac...

### Réfection

Le contrat de réfection de la rue de l'Église a été adjugé à *P.E. Pageau inc.* au montant de 25,300\$. Les travaux débiteront sous peu du coin du chemin du Bout-de-l'Île et rue de l'Église (bibliothèque municipale) jusqu'à la côte qui menait au golf.

### Citernes

Trois nouvelles citernes viennent s'ajouter aux infrastructures en place advenant un éventuel sinistre. Une première sera située sur la rue des Sorbiers, une deuxième vers le 263 chemin du Bout de l'Île (au coin des rues Gagnon et du Quai) et une troisième qui reste à déterminer. La municipalité est en attente d'une permission d'utilisation des terrains de la Commission Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ).

## Élections municipales

C'est à l'automne qu'auront lieu les prochaines élections municipales. En prévision de cet événement, la municipalité invite les personnes qui seraient intéressées à agir comme recenseur à se faire connaître. Ces dernières doivent contacter le secrétaire municipal M. Gaston Lebel. Le recensement doit se dérouler dès les premières semaines de septembre.

La procédure stipule que la moitié du conseil municipal doit être renouvelée à tous les deux ans; en plus du poste de maire, les trois postes de conseillers occupés par M. Irénée Patoine, M. Claude Turgeon et Mme Mimi Dupéré reviennent en jeux.

La date du dernier jour des mises en candidature pour ces élections a été fixée au vendredi 15 octobre, à 16:00.



## Contrat de déneigement

La municipalité vient d'adjuger au plus bas soumissionnaire le contrat de déneigement pour les trois prochaines années avec l'option de renouvellement pour les quatrième et cinquième années. Comme l'indique le tableau qui suit, c'est à M. Gilles Émond que revient la tâche de déneiger nos rues.

Noms	1993-96	1996-98	Total
Gilles Émond	75,000\$	53,000\$	128,000\$
Michel Ferland & Harold Noël	86,400\$	59,800\$	146,200\$
Les Constructions du St-Laurent ltée	159,033\$	115,640\$	274,673\$
Les Constructions BE-CON inc	307,300\$	216,600\$	523,900\$



## Communiqué

Sujet: Boues des fosses septiques et eaux usées

Contrairement à ce qui avait été annoncé, seul SANI-ORLÉANS est autorisé par la M.R.C. de l'Île d'Orléans à effectuer le traitement, le nettoyage et le transport des boues des fosses septiques et des eaux usées du territoire de l'Île d'Orléans.

Les prix établis sont:

- 1 — 0 à 500 gallons = 120\$
- 2 — 500 à 700 gallons = 150\$
- 3 — 750 et plus = 0,20\$ le gallon

Ces prix comprennent : traitement, nettoyage, transport et taxes.

N.B. «Marquis Excavation inc. » s'est retiré de l'entente.

Jules Prémont, sec.-trés.

## LE TOURISME À L'ÎLE D'ORLÉANS

Le tourisme est un art de vivre, une forme d'accueil, une ouverture culturelle, une source de connaissance, un dépaysement et une industrie. Parler de tourisme à l'Île d'Orléans, c'est englober dans un seul mot de multiples réalités.

L'Île d'Orléans représente un site naturel extrêmement attrayant pour le touriste. C'est en même temps la nature et le fleuve, l'agriculture et ses fruits et légumes, l'architecture et l'histoire du bâti québécois. C'est une campagne extraordinaire de la ville, c'est un lieu d'un fleuve majestueux.

Il est donc normal que l'Île d'Orléans soit ouverte aux visiteurs. Tous les guides sur le Québec en parlent et en recommandent la visite. Et d'une année à l'autre, ces visiteurs viennent partager la quiétude de notre univers.

Mais voilà, le touriste est ce même individu qu'Odile Tremblay, dans *Le Devoir* du 6 août dernier, qualifiait de «pollueur des beautés du monde». Et elle précisait: «Désormais, un peu partout dans le monde, on ne vend plus une destination, ou si peu. On vend le phénomène tourisme, on vend ce qu'on vend ailleurs, quitte à sacrifier ce qu'on a chez soi».

Et nous voilà face à nos vendeurs de tourisme, ces organisateurs de tour, ces vendeurs de souvenirs de pacotilles, et tous ces commerçants qui essaient d'arracher quelques sous à cette manne économique.

Dans *Le Devoir* du 14 août, Normand Cazalais parlait de ce tourisme qui «est, à bien des égards, un redoutable fléau dont les communautés humaines commencent à peine à percevoir l'ampleur et pour lequel elles tentent... d'imaginer des mesures d'encadrement et de contrôle». Et il poursuivait qu'il «va falloir consentir un très gros effort dans la gestion du tourisme afin que les bénéfices engendrés ne se soldent pas par une destruction insidieuse des milieux naturels».

Nous vivons malheureusement à l'Île un phénomène désagréable face au tourisme. Car à côté

des efforts louables et exemplaires qui sont faits un peu partout à l'Île pour gérer de façon intelligente le tourisme, se développent les profiteurs du tourisme qui sont prêts à tout détruire pourvu que cela leur rapporte.

Les organisateurs de tour confient à des conducteurs sans gêne et sans génie le soin de parader autour de l'Île ces troupeaux de touristes sans se soucier des gens qui y vivent et qui ont encore des droits. Des commerces se développent de façon anarchique. À l'entrée de l'Île, pour saluer notre belle terre d'accueil, il y a une station service, juxtaposé à un dépanneur, surmonté de logements, doublé d'un casse-croûte, couplé à un vendeur de bons bleuets de l'Île et d'un service de location de vélos.

La Municipalité régionale de comté de l'Île d'Orléans et la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans ont mis sur pied un comité pour tenter de gérer le tourisme à l'Île de façon intelligente. La tâche ne sera pas facile car, à vrai dire, l'Île d'Orléans n'est plus une terre

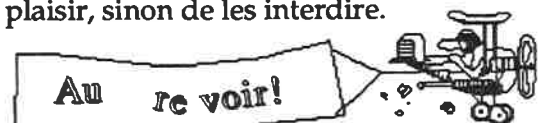
d'accueil, elle est devenue une terre envahie. Il faut donc apprendre à contrôler cet envahissement plutôt que le subir tout bêtement.

*Bernard Dagenais*  
mairie de Sainte-Pétronille

### Trafic aérien chez nous!

Avec l'avènement du Parc des Chutes Montmorency, c'est devenu une vraie farce! Depuis le début de l'été, à tout moment, nous subissons ces agressions sonores et polluantes qui surplombent nos têtes au plaisir des quelques touristes qui y prennent place. Que ce soit en petit avion de plaisance ou en hélicoptère, les gens de Sainte-Pétronille n'ont pas à être brimés dans la tranquillité de leur demeure.

Avant que ne prenne trop d'ampleur cet engouement de survoler l'Île à basse altitude, le conseil municipal a proposé de demander aux autorités concernées de limiter la circulation de ces aéronefs de plaisir, sinon de les interdire.



## Le tourisme dans l'Île

Depuis 1979, le Gouvernement du Québec a mis en place le réseau des ASSOCIATIONS TOURISTIQUES RÉGIONALES (ATR) qui partage la province en dix-neuf grandes régions touristiques.

En 1992, l'Association Touristique de la grande région de Québec regroupant l'Île d'Orléans, la Côte de Beauport, la région de Portneuf, la région de la Jacques-Cartier ainsi que la Communauté urbaine de Québec est créée.

La Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans assume depuis 1978 le leadership du développement touristique de notre région. Concrètement, ce fut, à titre d'exemples, la mise sur pied d'un kiosque d'accueil, l'édition du Guide touristique, le réseau des gîtes, la Maison de nos aïeux. Étant donné la nouvelle structure de l'organisation touristique de la province, la Chambre de Commerce a besoin de la participation accrue de la MRC afin de continuer à assurer la responsabilité du développement touristique de l'Île. D'ailleurs, la MRC, dans son schéma d'aménagement, présente l'Agriculture-Tourisme comme des éléments primordiaux de l'essor économique de l'Île.

Lors d'une assemblée spéciale des membres de la Chambre de Commerce, tenue le 27 juillet 93, le Conseil d'administration a remis un document intitulé «À la croisée des chemins»; ce document se voulait un appel à la participation active de tous les intervenants touristiques de notre région.

Pour faire suite à cette demande, la MRC lors de sa réunion du mois d'août, a procédé à la nomination d'un comité consultatif sur le tourisme. Les membres de ce comité sont:

Un représentant de la MRC	M. Conrad Gagnon, préfet
Un représentant du CA de la Chambre de Commerce	M. Louis Dumas, président
Un représentant de l'UPA	M. François Blouin, président
Un représentant de St-Pierre	M. Michel Boily, conseiller
Une représentante de St-Jean	Mme Françoise Lachance, conseillère
Un représentant de St-Laurent	M. Jean-Paul Gendron, maire
Un représentant de Ste-Famille	M. Roger Maheux, conseiller
Un représentant de St-François	M. Yoland Dion, maire
Un représentant de Ste-Pétronille	M. Bernard Dagenais, maire

Lors de cette même réunion, la MRC a octroyé une subvention de quatre mille dollars à la Chambre de Commerce, de façon à ce que cette dernière puisse continuer à assurer l'accueil touristique de notre île.

Il est primordial que les citoyens de l'Île se concertent afin que la représentation de notre région au niveau de la Grande région touristique se fasse selon le désir de la majorité des insulaires.



### Golf

*Andrée Marchand*  
secrétaire du comité consultatif

Nous vous rappelons que le tournoi de golf de la municipalité se tiendra **dimanche le 12 septembre** prochain et que vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 septembre** pour le tournoi et pour le souper s'il y a lieu.

À souligner également que seuls les résidents peuvent participer au tournoi mais qu'un invité par groupe de quatre personnes est accepté.



### Formulaire d'inscription

*Irénée Patoine*

Équipe	Golf 9 trous	Golf 18 trous	Souper (nombre de personnes)
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____			
_____			
_____			



## Comité des activités culturelles & sportives de Sainte-Famille

Inscription: 1<sup>er</sup> septembre 1993; 19:00 à 21:00  
 Lieu: Gymnase de Sainte-Famille, route du Mitan  
 Début des cours: semaine du 13 septembre 1993

*Non résidents de Sainte-Famille: Frais d'inscription annuels de 15 \$ / par personnel/activité*

Renseignements additionnels? Demandez Line au 829-2447 ou Gisèle au 829-3205

Activité	Lieu	Horaire	Inscriptions requises	Tarif & Durée	Renseign. supplém.
Anglais conversation	Biblio. municipale scolaire	Mar. 15:00-16:30	10/gr	30\$ 10 semaines	Prim. 1 <sup>er</sup> cycle Prim. 2 <sup>e</sup> cycle  Débutant - Ado et adultes Avancé
		Mar. 18:00 - 19:30	10/gr		
		Mar. 19:30 - 21:00	10/gr		
		Mar. 21:00 - 22:30	10/gr		
Condition. physique	Gymnase	Mer. 21:00 - 22:30	10/gr	40\$ 10 semaines	
Danse de ligne	Gymnase	Mar 19:30 - 20:30	10/gr	75\$ 10 semaines	Débutant  Avancé (60 min. /cours; 30 min/pratique)
		Mar 20:30 - 22:00	10/gr		
Danse moderne Mannequin (jeunes et adultes)		Voir dépliant «Ecole de danse Isabelle Howard»			
Formation d'équipe	Gymnase	Aux heures disponibles	10/gr 4 gr minimum.	25\$ 20\$ 10 semaines	Volley ball Badminton
Gymnastique enfant	Gymnase	Mar 18:00 - 19:30	10/gr	35\$ 10 semaines	9 à 12 ans
		Jeu 18:00 - 19:30			5 à 8 ans
Patin début. & artistique		Inscription décembre 1993			
Premiers soins	Gymnase	2 soirs de 3 heures	12/gr	22\$	9 à 14 ans
Premiers soins et réanimation cardiaque		4 soirs de 4 heures	12/gr	60\$	15 ans et plus (début des cours: Fév. 94)
Taekwon-Do	Gymnase	Lun. 18:30 - 20:00 Mer. 18:30 - 21:00 Ven. 18:30 - 20:00 aux 2 sem.		Ceint. blanche: 45\$ Ceint. coul. 17 ans et -: 95\$ Ceint. coul. 18 ans et +: 125\$	1 cours/sem; enfant 2 cours/sem. + 1 c. option 2 cours/sem.
Tissage	Salle municipale	Mer. 15:00 - 16:00	8/gr	28\$	Enfant
		Mer. 19:00 - 20:30		42\$	Adulte
Trio Volley ball Hand ball Basket ball	Gymnase	Jeu. 19:30 - 20:30	10/gr	36\$ 10 semaines	9 à 11 ans
		Jeu 20:30 - 21:30	10/gr		12 à 14 ans
		Jeu 21:30 - 22:30	10/gr		15 à 18 ans

## Club de Taekwon-Do de l'Île d'Orléans

### Le Taekwon-Do, pour qui ?

Les activités de Taekwon-Do sont offertes aux garçons et filles, hommes et femmes de plus de 6 ans. Ce sport permet d'acquérir une meilleure forme physique, de mieux contrôler son stress, de développer une meilleure discipline de soi ou tout simplement de se distraire. Les cours ont lieu à l'école de Saint-Laurent, au gymnase de Sainte-Famille et, débutant cette année, au gymnase de Saint-Pierre. Ils sont sous la direction de professeurs diplômés. Les inscriptions auront lieu le 6 et le 8 septembre prochain. Les cours débuteront le 13 septembre.

### Du nouveau pour la session d'automne

- Les cours offerts aux débutants de 6 à 11 ans (ceinture blanche) auront lieu le samedi matin plutôt que le soir en semaine;
- deux journées pour vous informer et vous inscrire les 6 et 8 septembre entre 18h00 et 20h00 à l'école de Saint-Laurent;
- possibilité d'un cours réservé aux adultes si le nombre d'inscriptions le justifie;
- demi session offerte à tarif réduit (2 cours avant l'examen);
- 10% d'escompte pour 3 inscriptions et plus pour les membres d'une même famille.

### De quelle façon est utilisée l'argent des inscriptions ?

- La majeure partie est utilisée pour défrayer les salaires du directeur technique, des professeurs et assistants professeurs;
- une partie est utilisée pour la location de certaines salles;
- une autre sert à rembourser les inscriptions des adeptes aux compétitions;
- une partie est versée à l'Association régionale de Taekwon-Do;
- elle sert à acquérir du matériel, à défrayer les frais d'administration, téléphone, dactylo, etc.

### Tarification Automne-Hiver 1993-94

Enfants débutants (1 cours)  
6 à 12 ans  
45 \$/session

Adolescents débutants (2 cours)  
13 à 17 ans  
85 \$/session

Adultes débutants (2 cours)  
18 ans et plus  
95 \$/session

Couleur (2 cours + facultatif)  
17 ans et moins  
95 \$/session

Couleur adulte (2 cours + facultatif)  
18 ans et plus  
125 \$/session

À ce tarif s'ajoute l'adhésion annuelle à la F.Q.T.I.  
(Fédération Québécoise de Taekwon-Do)

12 ans et moins  
14 \$/année

13 ans et plus  
18 \$/année

### Mot du président

Au cours de la saison 1992-93, le Club de Taekwon-Do de l'Île d'Orléans a accueilli plus de cinquante adeptes à l'école de Saint-Laurent et de Sainte-Famille. L'âge des adeptes variait de 6 à 40 ans. Durant la saison, il y a eu trois examens qui ont permis à ces jeunes et moins jeunes de se voir évoluer vers une nouvelle ceinture grâce à leur travail et à leur performance.

Plus de 25 adeptes ont participé aux 5 compétitions majeures de l'année, soient la coupe du Général Choi Hong Hi à Ottawa, les Jeux du Québec à Beauport, la coupe du Québec à Brassard, le Championnat de l'est du Canada à Loretteville et le Championnat canadien à Hamilton. Les adeptes du Club ont récolté 8 médailles d'or, 13 médailles d'argent, 15 médailles de bronze et 12 ont décroché une 4e place. Félicitation à tous ceux qui ont participé à ces championnats. Depuis juin dernier, trois de nos adeptes se sont vues couronnées championnes canadiennes de Taekwon-Do: **Manon Coulombe, Mélissa Lévesque et Audrey Vézina**. Nous comptons également des deuxième et troisième place pour **Philippe Dion, Éric Lemelin et Julien Boivin**.



La nouvelle saison débute en septembre. Je souhaite bonne saison à tous ceux et celles qui entreprennent la nouvelle année.

*Mario Coulombe*  
Président du Club de Taekwon-Do de l'Île d'Orléans

## Terrain de jeux



La première expérience du terrain de jeux coopératifs vient de prendre fin. Pendant huit semaines, les enfants ont pu vivre toutes sortes de jeux dont les enjeux visaient la créativité, la spontanéité, la coopération, l'acceptation des autres sans oublier le plaisir de jouer.

Une formule qui se voulait différente d'un terrain de jeux dit plus traditionnel et habituellement axé sur des sports dont les règlements officiels doivent être respectés. Au terrain de jeux de Sainte-Pétronille, les monitrices ont eu à loisir la possibilité de modifier ou d'inventer des nouvelles règles pour tel ou tel sport; exemple: inspiré des règlements du base-ball, le joueur au marbre frappe une balle de foam à l'aide d'une raquette de badminton; court jusqu'au premier but, les deux mains sur la tête, puis au deuxième, à reculons... ce qui provoque bien

des moments de rigolade!

Les monitrices ont toujours eu le souci constant de planifier une grille d'activités en variant les rythmes accélérés et plus calmes. Je tiens à remercier *Véronique Delaire* (enfants de 6 et 7 ans), *Sara Emmanuelle Gagné* (8 et 9 ans) et *Geneviève Turgeon* (10 à 12 ans) pour le beau travail qu'elles ont accompli tout au long de l'été. Merci également aux parents qui nous ont accompagnés à la sortie à Québec pour les Médiévales.

On aura beau remuer ciel et terre pour organiser un terrain de jeux qui répond aux besoins des enfants durant leurs vacances; mais pour l'enfant, l'été est synonyme de plaisir aquatique. Encore merci aux propriétaires de l'Auberge La Goéliche qui nous ont permis l'accès à la piscine tout l'été.

Le terrain de jeux s'est terminé sur une note joyeuse (pic-nique et spectacle donné par les enfants.) Un brin de tristesse dans les yeux de certains pour qui l'appartenance au groupe devenait signifiante. Une consolation en se disant que le terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille était là pour rester. Bonne rentrée scolaire à tous!

*Raynald Fiset*



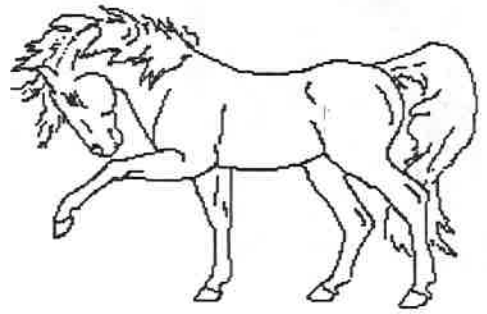
### Calendrier des activités 1993-94

\* Certains changements peuvent survenir au cours de l'année.

Date	Activités	Lieu
6 et 8 septembre 1993	Inscription session d'automne	St-Laurent, Ste-Famille et St-Pierre
13 septembre	Début des cours	
6 novembre	Coupe de la Mauricie	Victoriaville
13 et 14 novembre	Coupe du Général Choi Hong Hi	Puerto Rico
28 novembre	Coupe du Québec	Trois-Rivières
10 décembre	Examen de fin de session	Ste-Famille
5 et 7 janvier 1994	Inscription session hiver	St-Laurent, Ste-Famille et St-Pierre
10 janvier	Début des cours	
Fin janvier	Finale régionale des Jeux du Québec	Région
23 mars	Examen de fin de session	Ste-Famille
26-27 mars	Championnat canadien	Régina
28 mars	Inscription session printemps	St-Laurent
28 mars	Début des cours	St-Laurent, Ste-Famille et St-Pierre
Mai/Juin	AGA FQ et Taekwon-Do du Québec	
20 juin	Examen de fin de session	Ste-Famille
25-29 juin	Championnat mondial senior	Malaisie

## 70 personnes à la réunion du Conseil!

Ils étaient nombreux, mécontents et impatients quant à la résolution du problème du fumier. Pour ceux qui ignorent la situation que subissent des résidents des rues Marianne et avenue Orléans, voici un extrait du procès verbal de la session du 2 août dernier, concernant l'entreposage du fumier de la ferme «Le Temps des Cerises» dont M. Stanley Welch est le propriétaire.



«Attendu que l'approvisionnement en eau potable dans la municipalité de Sainte-Pétronille est assuré par les puits de chaque résidents, que la qualité de cette eau dépend de la pureté de la nappe phréatique, que des efforts soutenus sont faits d'une année à l'autre pour s'assurer qu'aucun déversement de matières fécales polluent cette nappe...»

«Attendu que depuis 1991, la ferme «Le Temps des Cerises» dépose dans ses champs, des tonnes de fumier, sans s'assurer que ces dépôts ne contaminent pas la nappe phréatique...»

En août 1991, la municipalité de Sainte-Pétronille a adopté une résolution demandant au ministère de l'Environnement de faire enquête sur cette question. Le 22 décembre 1992, la municipalité a demandé au propriétaire de la ferme en question d'obtenir les autorisations nécessaires du ministère de l'Environnement pour l'entreposage à l'air libre de fumier importé de l'extérieur de l'île.

Le premier avril 1993, la municipalité de Sainte-Pétronille intimait par écrit la ferme «Le Temps des Cerises» de cesser immédiatement tout entreposage de fumier. Les terres où sont «stockées» le fumier étant situées au point le plus élevé du village, les quantités de matières liquides peuvent s'infiltrer dans le sol, risquant ainsi de polluer la nappe phréatique.



«Attendu que le 17 mai 1993, le ministère de l'Environnement du Québec exigeait que la Ferme fournisse avant le 23 juin, une demande de certificat d'autorisation d'une durée de trois ans; une déclaration ou un avis de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation du terrain à des fins de compostage; un dossier agronomique signé par un professionnel dûment habilité relativement à la gestion du fumier;»

«Attendu que le propriétaire de la ferme peut mettre en danger la santé de tout un village en n'entreposant pas son fumier selon les règles prescrites;»

Il a été proposé et résolu unanimement de demander au ministère de l'Environnement:

1. d'utiliser le pouvoir que lui accorde la loi sur la qualité de l'environnement pour interdire tout «stockage» de fumier sur le territoire de la municipalité tant et aussi longtemps que les autorisations requises par le ministère de l'Environnement n'auront pas été acquises et que les normes prescrites par ces autorisations n'auront pas été suivies;
2. de considérer de façon prioritaire, pour déterminer le site de compostage, le site où depuis toujours le fumier a été entreposé, soit derrière l'étable;
3. de ne permettre d'utiliser à des fins de compostage que les fumiers générés par la ferme «Le Temps des Cerises»;
4. de donner suite à l'avis d'infraction que le ministère de l'Environnement lui a fait tenir.



Prendre note que la prochaine séance du conseil aura lieu **mardi le 7 septembre 1993**, en raison du congé de la fête du travail.

Date limite pour la remise de vos articles: **14 septembre**

*Raynald Fiset, réd.*